

Basse-Normandie, Calvados
Gandcamp-Maisy

Batterie de la pointe du Hoc (Gandcamp-Maisy)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA14000002

Date de l'enquête initiale : 2005

Date(s) de rédaction : 2005

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale fortifications littorales / the Atlantic Wall Linear Museum

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, abri, blockhaus, casemate, édifice logistique, poste d'observation

Appellation : Site de la pointe du Hoc

Destinations successives : promenade

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Exemple de batterie côtière allemande comprenant 6 canons de 155 mm en encuvement et casemates orientés vers la baie des Veys et la côte orientale du Cotentin. La particularité de ce site est d'avoir conservé intacts ses nombreux cratères. Le feu du ciel est particulièrement visible sur le béton et la terre encore bouleversée. La pointe du Hoc est un site emblématique du Mur de l'Atlantique. Très fréquenté, ce site a été mis en sécurité et son aménagement se poursuit. Un parking dédié a été construit à proximité immédiate. AOK 7 - 7° Armee-Oberkommando - HQ (Hauptquartier) Le Mans 84 A.K. (Armeekorps) LXXXIV KVA-H2 dit « KVA Bayeux » (Küsten Verteidigung Abschnitt) 352° Infanterie-Division. Stp. pointe du Hoc dit batterie de Grandcamp-Maisy La batterie de la pointe du Hoc est une des positions d'artillerie les plus célèbres du Mur de l'Atlantique. Son histoire est liée à celle du Débarquement. La position se situe au milieu des plages de Utah Beach à l'ouest et Omaha Beach à l'est. Fortement bombardée en préparation du débarquement, elle est prise le 6 juin au matin par les commandos du 2e bataillon de Rangers mais la batterie avait déjà été en partie désarmée par les allemands craignant les bombardements aériens (seules 2 casemates avaient été construites).

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

La batterie côtière de la pointe du Hoc était constituée de 6 grands encuvements armés de canons de 155 mm et de deux casemates. Le tir des canons était quant à lui réglé par un poste de commandement pour batterie côtière de l'armée de terre de type 636 combinant visière d'observation et cuve pour le télémètre. En avril 1944, les canons sont mis en retrait à l'abri des bombardements aériens devenant de plus en plus violents. La défense antiaérienne de la position est confiée à des canons de 20 mm Flak sur abri-encuvement. Les abords de la batterie sont protégés par un fossé antichars flanqué de mitrailleuses. Enfin, de nombreux abris à munitions et à personnel ainsi que des Tobrouk de défense rapprochée sont disséminés sur le site. L'ensemble fortifié a été fortement bouleversé par les bombardements.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée
Type(s) de couverture : terrasse
Énergies : énergie électrique ; produite à distance ; produite sur place ; générateur ; moteur thermique ; moteur électrique

Typologies et état de conservation

Typologies : poste de commandement et de direction de tir. Ouvrages d'artillerie
État de conservation : bon état, restauré

Statut, intérêt et protection

Site de falaise situé à une quarantaine de mètres au dessus du niveau de l'eau. Etat de conservation : Excellent, l'aspect paysager du site (cratères) a été conservé en l'état. Les aménagements (escaliers et rambardes de sécurité) réalisés sur les bunkers dénotent dans l'ensemble., quelle est l'utilité, en effet, de faire passer le public sur la terrasse des bunkers ?
- Propriété de l'état, entretenu par les Etats Unis.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, site archéologique, à signaler
Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents figurés

- **Rapport Pinczon du Sel**
"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Plans.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes
- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.
- **Rapport Pinczon du Sel**
"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Photographies.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

Bibliographie

- **Album Mémorial Atlantikwall, Le Mur de l'Atlantique en France 1940-1944 [1995]**
CHAZETTE, Alain, DESTOUCHES, Alain, PAICH, Bernard. **Album Mémorial Atlantikwall, Le Mur de l'Atlantique en France 1940-1944**. Bayeux : édition Heimdal, 1995, 480 p. ISBN 2-84048088-3.
- **Atlantikwall-Südwall, Sur les traces du temps**
CHAZETTE, Alain. **Atlantikwall-Südwall, Sur les traces du temps**. Paris : éditions Histoire et Fortifications, 2002. 367 p.
- **Le Mur de l'Atlantique. Les blockhaus de l'illusoire**
GAMELIN, Paul. **Le Mur de l'Atlantique. Les blockhaus de l'illusoire**. Édition Daniel et Cie, collection : "Archives de Guerre", 1974, 88 p.
- **Bunker Archéologie**
VIRILIO, Paul. **Bunker Archéologie**. Paris, Les Éditions, du Demi-Cercle, rééd. 1994, 214 p.
- **Pierres de mer, "Le patrimoine immobilier de la Marine nationale"**
Pierres de mer, "Le patrimoine immobilier de la Marine nationale". Collectif sous la dir. de la Commission du patrimoine de la Marine et du Service des Travaux immobiliers maritimes avec le concours

du Service historique de la Marine, Paris, Association pour le Développement et la Diffusion de l'Information Militaire, 1996, collection : les Armes et les Hommes.

Périodiques

- **"Bunker archéologie"**
VIRILIO, Paul. **"Bunker archéologie"**. Paris, Imprimerie Dermont, *Architecture Principe*, n° 7, mars 1967.

Annexe 1

Naissance de la « Bunker archéologie » (1) : Le premier à véritablement s'intéresser au Mur de l'Atlantique fut le capitaine de vaisseau Delpeuc'h qui écrit en décembre 1947 dans la Revue de la Marine Nationale un article intitulé « le Mur de l'Atlantique ». Cet article dresse les conclusions de l'inventaire des réalisations défensives allemandes connu sous le nom de « Rapport Pinczon du Sel ». Pour la première fois, on s'intéresse à la conception et la construction du « Mur ». Pour la Marine, l'inventaire des réalisations défensives allemandes a un double intérêt : historique, conserver dans les archives le bilan de ces travaux et des dispositions que le Commandement allemand avait prises ou envisagées, et militaire : « dégager, pour l'avenir, les enseignements de la dernière guerre, sur cette question de la défense des côtes de France ».

Le Mur de l'Atlantique - Atlantikwall - comprenait « l'ensemble des défenses s'étendant sur les côtes de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique de la frontière Danoise à la frontière Espagnole. En 1943, le Südwall, couvrant la côte méditerranéenne française, compléta Atlantikwall ». L'article agrémenté, de nombreuses photographies d'ouvrages allemands est la première histoire du Mur de l'atlantique en France : « Qu'il s'agisse d'un front de terre ou d'un front de mer, aujourd'hui, celui des adversaires qui possède la maîtrise de l'air bouleverse les fortifications et les arrières de son ennemi. Il en paralyse la défense. Seule une force aéro-navale peut arrêter une force de débarquement soutenue par une force aéro-navale. Si elle ne peut atteindre l'assaillant dans ses bases puissamment défendues contre l'Air et la Mer, du moins doit-elle l'attaquer au large sans attendre qu'il touche le rivage. En 1942, à défaut d'une force aéro-navale capable de tenir en respect son adversaire de l'Ouest, le Chancelier Hitler conçoit le Mur de l'Atlantique. Par des fortifications multipliées, il espère renforcer, jusqu'à les rendre invincibles, des troupes insuffisantes à lutter contre les moyens des Alliés reconnus supérieurs.

En 1943, les Allemands ne peuvent plus poursuivre leur stratégie offensive, l'initiative des opérations leur échappe. Quand ils n'envisagent plus que de se défendre derrière le « Mur » de l'Atlantique, ils ont déjà perdu la guerre ».

Le rapport Pinczon du Sel : Conservé au Service Historique de la Marine à Vincennes, le rapport Pinczon du Sel est fondamental pour l'étude du Mur de l'Atlantique sur le littoral français. En effet ce rapport dresse un inventaire des fortifications côtières allemandes au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Ce fonds d'archives est accessible dans son intégralité en salle de lecture du Service Historique de la Marine à Vincennes. Le rapport Pinczon du Sel est composé de plusieurs dossiers appelés Livres. Au Service Historique de la Marine à Brest, le rapport Pinczon du Sel est connu sous le nom de rapport Seyeux - Delpeuc'h (SEYEUX Maurice Edmond, capitaine de vaisseau représentant la Marine commandant le secteur de défense de Brest. DELPEUC'H Yves Antoine Marie, capitaine de vaisseau), nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur le fond d'archives conservé à Brest.

Dès 1944, l'amiral Lemonnier, chef d'état major général de la Marine, fait relever la liste et les plans des ouvrages et obstacles du Mur de l'Atlantique. Pour la Marine, l'inventaire des réalisations défensives allemandes a un double intérêt : historique : garder dans les archives le bilan de ces travaux et des dispositions que le Commandement allemand avait prises ou envisagées, et militaire : « dégager, pour l'avenir, les enseignements de la dernière guerre, sur cette question de la défense des côtes de France ».

A partir de 1946-1947, l'Etat-Major général de la Défense Nationale se préoccupe du classement de ces ouvrages en créant la commission de classement des ouvrages militaires construits en France durant les hostilités. Celle-ci deviendra par la suite la Commission de Classement des Ouvrages ex-Allemands rattachée ensuite à la Commission de Déclassement et d'Aliénation des Ouvrages Anciens . Ce classement a pour but la récupération et la conservation d'ouvrages ex-allemands pour l'organisation défensive et l'équipement économique du pays. En 1948, ces ouvrages sont considérés comme un « capital pour le pays en cas de conflit futur ».

La Commission de Classement des Ouvrages ex-Allemands est divisée en deux sous-commissions se répartissant l'inventaire suivant des critères purement géographiques :

- La Sous-commission de Classement des Ouvrages militaires de l'Intérieur Construits pendant les Hostilités dépendant de l'Inspection du Génie recense la « série d'abris situés à l'arrière de la ligne côtière, un certain nombre de carrefours routiers, quelques embryons de front de terre protégeant certains points ». Cet inventaire est conservé au Service Historique de l'Armée de terre à Vincennes .

- La sous-commission des ouvrages de côtes relevant du Ministère de la Marine dont le rapport Pinczon du Sel est le fruit.

Sont considérés comme ouvrages côtiers « non seulement ceux édifiés sur le littoral, mais ceux construits sur une profondeur de quatre kilomètres environ à l'intérieur des terres ». Derrière la question du recensement par l'Armée et la Marine se pose la question de la conservation et du partage des ouvrages ex-allemands. En Bretagne, le partage entre l'Armée et la Marine pose un véritable problème au point qu'une réunion de conciliation a lieu à Rennes en 1946 afin de confronter les listes d'ouvrages et d'établir un classement provisoire des ouvrages à conserver. Finalement la Marine disposera d'un droit de préemption sur l'ensemble des ouvrages côtiers. Que va faire la Marine de ces installations ? Les archives du Service Historique de la Marine à Brest permettent de répondre en partie à cette question. Si le rapport Pinczon du Sel revêt un indéniable aspect documentaire, il convient de s'interroger sur la valeur de ce recensement, son exhaustivité, ainsi que le type d'informations qu'il contient.

Annexe 2

20051400077NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine

20051400072NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine

20051400073NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine

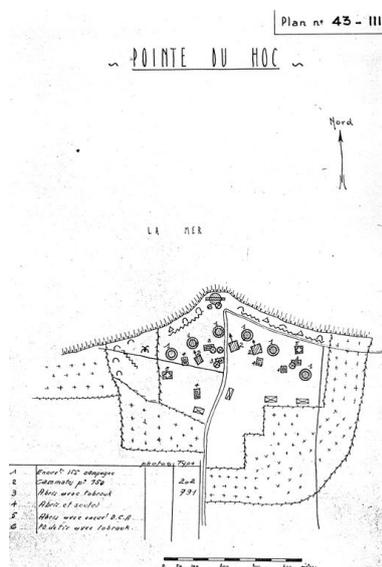
20051400063NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine

20051400064NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine

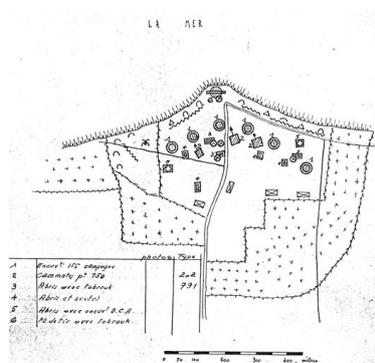
Illustrations



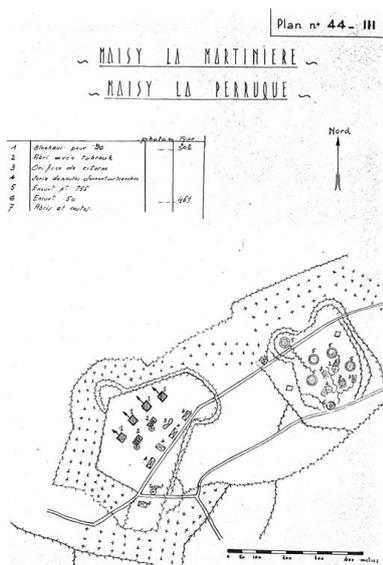
Plan des fortifications principales
du mur de l'Atlantique en
Normandie, rapport Pinczon du
Sel, vers 1946-1947, Service
Historique de la Marine, Vincennes
Phot. Giulio Padovani
IVR53_20051400077NUCA



Plan de la batterie de la pointe du
Hoc (n° 43 III), rapport Pinczon
du Sel, vers 1946-1947, Service
Historique de la Marine, Vincennes
Phot. Giulio Padovani
IVR53_20051400072NUCA



Plan (détail) de la batterie de la pointe
du Hoc (n° 43 III), rapport Pinczon
du Sel, vers 1946-1947, Service
Historique de la Marine, Vincennes
Phot. Giulio Padovani
IVR53_20051400073NUCA



Plan de la batterie de Maisy-la-Martinière et Maisy-la-Perruque (n° 44 III), rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes
Phot. Giulio Padovani
IVR53_20051400063NUCA



Atterrissage des planeurs de la 82e Airborne Division à Sainte-Mère-L'Église, 7 juin 1944. (National Air and Space Museum Archives Division. Frame n° 3 A - 17430 - USAF, negative n° 51 618 AC / Smithsonian Institution, Washington, DC, 20560)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051700004NUCA



Casemate cuirassée de Grandcamp Maisy, rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes
Phot. Giulio Padovani
IVR53_20051400064NUCA



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc, 20 juin 1966. (Central Photo Caen, n° V. A. 2516)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400052NUCA



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400055NUCA



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400086NUCA



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : poste de direction de tir et cratères, mai 2001. (Photographe : J. Choussy)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400054NUCA

directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400047NUCA



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemate et cratères, mai 2001. (Photographe : J. Choussy)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400053NUCA

directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400076NUCA



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400056NUCA



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400115NUCA



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : un site de falaise
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400010NUCA



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : un site de falaise
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400009NUCA



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400008NUCA



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400004NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : blockhaus ruiné
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400003NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400002NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400001NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : entrée de l'abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400007NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : intérieur de l'abri encore doté de ces portes blindées
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400006NUCA



Vue de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe
du Hoc : intérieur de l'abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400016NUCA



Vue de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe
du Hoc : intérieur de l'abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400029NUCA



Vue générale de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400037NUCA



Vue générale de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400036NUCA



Vue de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe
du Hoc : entrée d'un abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400035NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-
Maisy, pointe du Hoc : angle d'un abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400034NUCA



Vue de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe du
Hoc : abri d'un encusement
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400033NUCA



Vue générale de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400038NUCA



Vue générale de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400026NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-
Maisy, pointe du Hoc : casemate
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400025NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-
Maisy, pointe du Hoc : détail
d'une casemate. Ici, le coffrage
par économie de moyens
a été réalisé en parpaing
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400024NUCA



Vue générale de la batterie de
Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400023NUCA



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400022NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : entrée d'un abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400027NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : plateforme de projecteur (?)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400020NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : casemate. Ici, le coffrage par économie de moyens a été réalisé en parpaing
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400032NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : détail d'une casemate. Ici, le coffrage par économie de moyens a été réalisé en parpaing
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400031NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : blockhaus ruiné
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400030NUCA



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : détail d'un blockhaus ruiné
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400018NUCA



Signalétique en place en mai 2005 : réhabilitation du site de la pointe du Hoc. Opération Grand site Normandie 44
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20051400028NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'inventaire thématique : fortifications littorales (17e-20e siècles) (IA29002281)

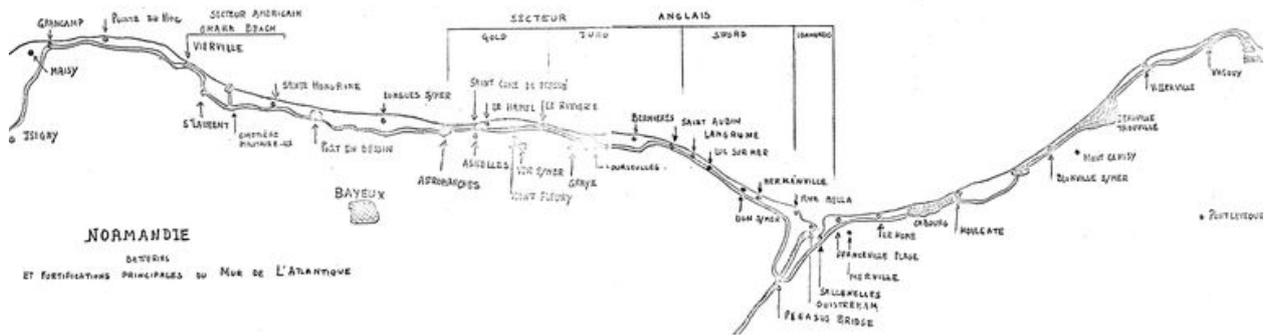
Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Musée virtuel du Mur de l'Atlantique - Atlantic Wall Linear Museum (Projet européen Culture 2000) (IA29002305)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Groupe de Recherche sur l'Architecture et les Infrastructures



Plan des fortifications principales du mur de l'Atlantique en Normandie, rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes

Référence du document reproduit :

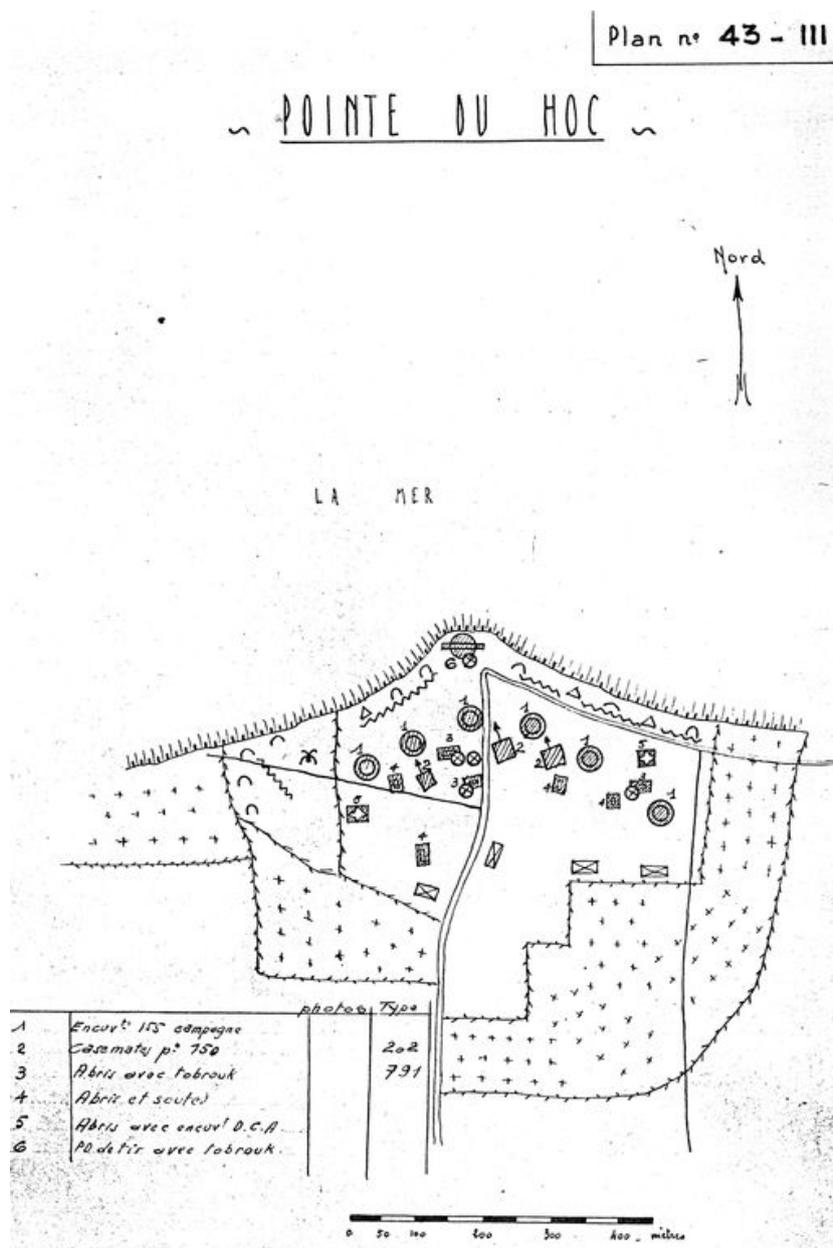
- **Rapport Pinczon du Sel**
"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Plans.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20051400077NUCA

Auteur de l'illustration : Guilio Padovani

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la batterie de la pointe du Hoc (n° 43 III), rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes

Référence du document reproduit :

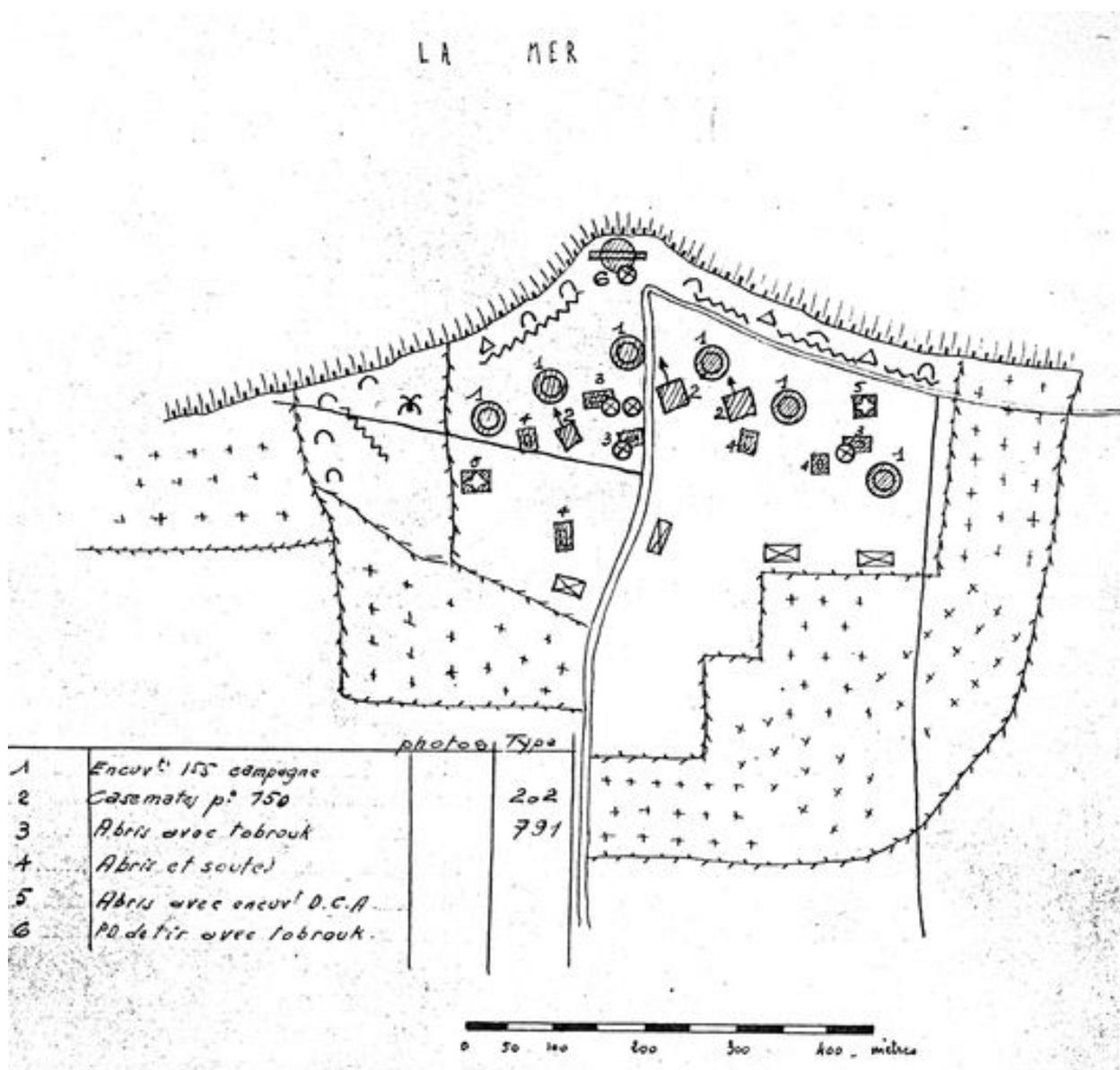
- **Rapport Pinczon du Sel**
"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Plans.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20051400072NUCA

Auteur de l'illustration : Guilio Padovani

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan (détail) de la batterie de la pointe du Hoc (n° 43 III), rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes

Référence du document reproduit :

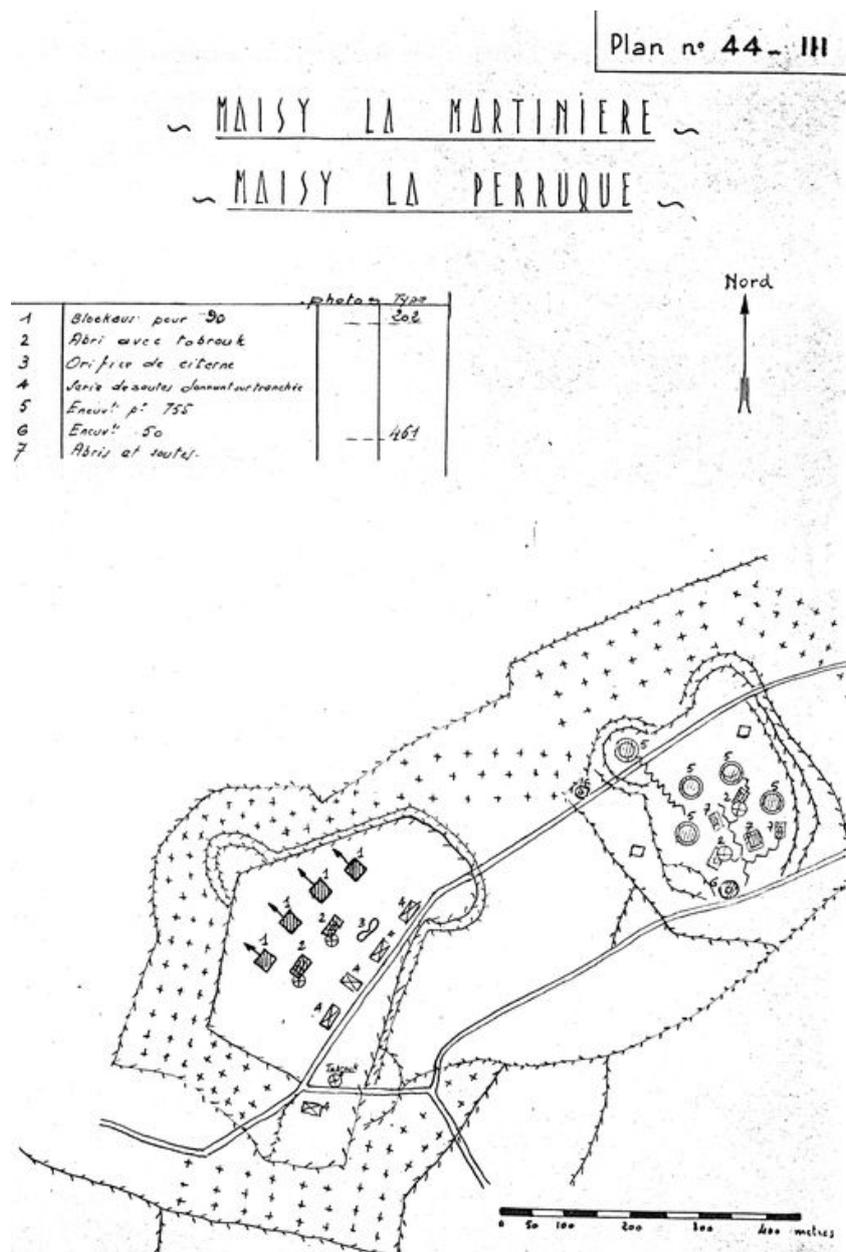
- **Rapport Pinczon du Sel**
"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Plans.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20051400073NUCA

Auteur de l'illustration : Guilio Padovani

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la batterie de Maisy-la-Martinière et Maisy-la-Perruque (n° 44 III), rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel**
"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Plans.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20051400063NUCA

Auteur de l'illustration : Guilio Padovani

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Atterrissage des planeurs de la 82e Airborn Division à Sainte-Mère-L'Église, 7 juin 1944. (National Air and Space Museum Archives Division. Frame n° 3 A – 17430 – USAF, negative n° 51 618 AC / Smithsonian Institution, Washington, DC, 20560)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051700004NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Casemate cuirassée de Grandcamp Maisy, rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel**
"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Photographies.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20051400064NUCA

Auteur de l'illustration : Giulio Padovani

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc, 20 juin 1966. (Central Photo Caen, n° V. A. 2516)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051400052NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051400055NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051400086NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051400047NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemates, poste de directions de tir et nombreux cratères. (C. R. D. P. Caen)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051400076NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : poste de direction de tir et cratères, mai 2001. (Photographe : J. Choussy)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051400054NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Hoc : casemate et cratères, mai 2001. (Photographe : J. Choussy)

Référence du document reproduit :

- **Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.**
Fonds Rémy Desquesnes (collection particulière). Photographies.

IVR53_20051400053NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400056NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400115NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : un site de falaise

IVR53_20051400010NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : un site de falaise

IVR53_20051400009NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_2005140008NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400004NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : blockhaus ruiné

IVR53_20051400003NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : abri

IVR53_20051400002NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : abri

IVR53_20051400001NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : entrée de l'abri

IVR53_20051400007NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : intérieur de l'abri encore doté de ces portes blindées

IVR53_20051400006NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



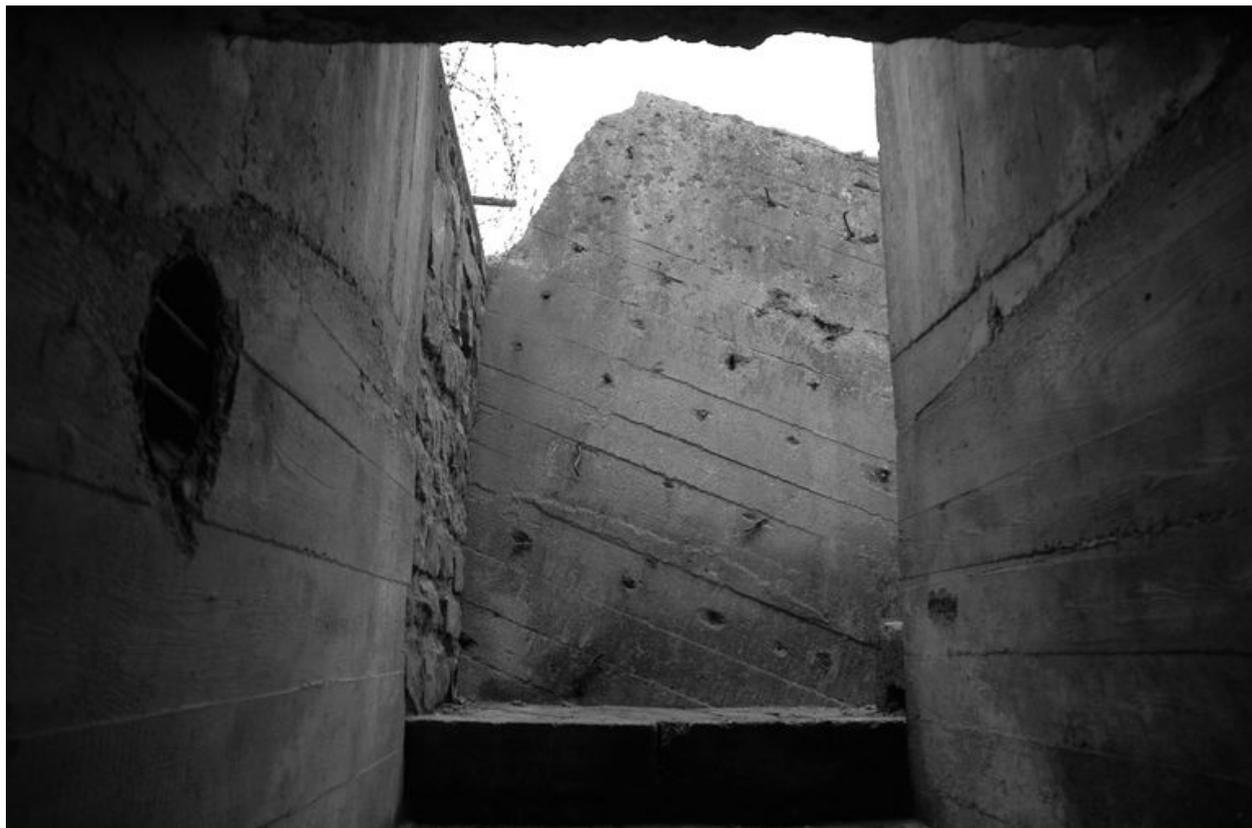
Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : intérieur de l'abri

IVR53_20051400016NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : intérieur de l'abri

IVR53_20051400029NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400037NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400036NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : entrée d'un abri

IVR53_20051400035NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : angle d'un abri

IVR53_20051400034NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : abri d'un encuvement

IVR53_20051400033NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400038NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400026NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : casemate

IVR53_20051400025NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : détail d'une casemate. Ici, le coffrage par économie de moyens a été réalisé en parpaing

IVR53_20051400024NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400023NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc

IVR53_20051400022NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : entrée d'un abri

IVR53_20051400027NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : plate-forme de projecteur (?)

IVR53_20051400020NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : casemate. Ici, le coffrage par économie de moyens a été réalisé en parpaing

IVR53_20051400032NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : détail d'une casemate. Ici, le coffrage par économie de moyens a été réalisé en parpaing

IVR53_20051400031NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : blockhaus ruiné

IVR53_20051400030NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Grandcamp-Maisy, pointe du Hoc : détail d'un blockhaus ruiné

IVR53_20051400018NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

REHABILITATION DU SITE DE LA POINTE DU HOC
OPERATION GRAND SITE NORMANDIE 44



Photo Europe vue du ciel - Photo montage atelier des paysages


DIRECTION REGIONALE DE
ENVIRONNEMENT


Conservatoire du Littoral


Projet cofinancé par
l'Union Européenne


Conservatoire du Littoral

COUT DES TRAVAUX : 387 284.06 EUROS TTC

MAITRISE D'OUVRAGE **CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL
ET DES RIVAGES LACUSTRES**
5-7 rue Pémagnie BP 546 - 14037 CAEN

MAITRISE D'OEUVRE **PAYSAGISTES**
Atelier des Paysages
Fanny Fries, Valérie Patrimonio
36 rue Boissonade 75014 Paris

SCENOGRAPHE
Changement à vue
86 bis rue Amelot 75011 Paris

ARCHITECTES
Didier Besuelle, Lionel Salley
Chemin des Gruchys 50100 Cherbourg

ENTREPRISES **VRD**
MARTRAGNY
8 route Meuvaines 14960 St Come de Fresné

ESPACES VERTS PLANTATIONS
SVB
Rue de la Résistance Zone Industrielle
14400 Bayeux

Signalétique en place en mai 2005 : réhabilitation du site de la pointe du Hoc. Opération Grand site Normandie 44

IVR53_20051400028NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation